Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20261112-D2026_086-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

COMMUNE DE SAINT-COULOMB

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 086

Délibération n° 086-2026 – Budget Commune – Décision modificative n°1

L'an deux mil vingt-six, le lundi 9 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Coulomb, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel FREDOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de Conseillers présents : 20
Quorum : 12
Date de convocation : 02/11/2026

Membres présents : M. Jean-Michel FREDOU - Mme Sophie COEURU – M. Patrice VIVIEN – Mme Véronique WYART - M. Loïc SEVEGRAND – Mme Catherine TANIC - M. Jean-Yves LE BRIÉRO - M. Gérard BARREAU - Mme Servane CADIOU - M. Jean-Luc CAILLÉ - Mme Frédérique CALÈS - Mme Jocelyne LEGENDRE – Mme Gwenaëlle KROL - M. Sébastien MÉRY – Mme Pauline TARDY - Mme Blandine BERKELMANS – M. Didier RIAULT – M. Renaud de BOISSIEU - M. Armand JAMIER – M. Eric SCHMITT.

Absent excusé : M. Laurent BUREL (pouvoir à M. Jean-Yves LE BRIÉRO) – M. Victor LAVOLÉ (pouvoir à Mme Véronique WYART) – Mme Annie GILLAIZEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BARREAU

Madame CADIOU expose au conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles du budget de la commune de l'exercice 2026 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20261112-D2026_086-DE

LIBELLÉS	DIMINUTION SUR LES CRÉDITS DÉJA ALLOUÉS		AUGMENTATION DES CRÉDITS	
	Chapitre et article	Somme	Chapitre et article	Somme
Energie - Electricité	011 - 60612	10 000 00		
Personnel non titulaire			012 - 6413	10 000 00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme, le 12 novembre 2026

Le Maire,



Jean-Michel FREDOU

Transmis au représentant
de l'Etat le 12 novembre 2026
Publié le 12 novembre 2026